

CONSEIL EXECUTIF

EB21/AF/WP/5
18 décembre 1957

Vingt et unième Session

ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE PERMANENT DES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Point 6 de l'ordre du
du jour provisoire



PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET DE 1959 :

Projets additionnels demandés par les gouvernements
et non inclus dans le Projet de programme et de budget

1. L'annexe 5 du Projet de programme et de budget de 1958 publié dans les Actes officiels 81 contient des exposés descriptifs et des prévisions de dépenses qui se rapportent aux "projets additionnels demandés par les gouvernements et non inclus dans le Projet de programme et de budget". Le coût estimatif global de ces projets s'élève à \$1 656 336.

2. Les chiffres préliminaires fixés par le BAT pour l'OMS en ce qui concerne l'année 1959 sont inférieurs de \$1 069 711 au coût estimatif, pour 1959, des projets du Programme élargi qui appartiennent à la catégorie I (voir EB21/AF/WP/3). Ce montant peut donc être ajouté à la somme indiquée plus haut. D'autre part, le coût estimatif d'une partie des projets de la catégorie II qui figurent dans les Programmes élargis d'Assistance technique respectivement approuvé pour 1958 et proposé pour 1959 doit être pris en considération, car ces projets ne pourront être exécutés que pour autant que des substitutions seront effectuées ou que des économies seront réalisées dans le cadre des prévisions relatives aux projets de la catégorie I. Comme il ressort du résumé des programmes avec indication des priorités (voir annexe 3 des Actes officiels 81), le coût estimatif des projets de la catégorie II s'élève au total à \$1 977 879 en 1958 et à \$1 702 998 en 1959. Toutefois, cette dernière somme comprend \$1 205 902 représentant des dépenses de seconde année (c'est-à-dire des dépenses de continuation) concernant des projets de la catégorie II dont la

